



Organisation
mondiale de la Santé

BUREAU RÉGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE



BULLETIN D'INFORMATION

RÉUNION ANNUELLE DES ADMINISTRATEURS DES PROGRAMMES
NATIONAUX DE LUTTE CONTRE LES MALADIES TROPICALES
NÉGLIGÉES DANS LA RÉGION AFRICAINE DE L'OMS – 1^{er} DÉCEMBRE
2023

Brazzaville (Congo)



Lieu de la réunion

La réunion se tiendra dans la salle de conférences n° 1 du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, à l'adresse suivante :

Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Afrique
Cité du Djoué, BP 6 Brazzaville



République du Congo

Téléphone : +(47 241) 39100 / +(242)770 02 02

Télécopie : +(47 241) 39503

Courriel : afrgocom@who.int

1. Dates de la réunion

La réunion aura lieu du 29 novembre au 1^{er} décembre 2023.

2. Visa d'entrée



- Le visa d'entrée en République du Congo est obligatoire pour tous les voyageurs, sauf pour les ressortissants des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). La demande de visa se fait auprès de la représentation diplomatique ou consulaire du Congo dans votre pays d'origine ou de résidence.
- En l'absence d'une représentation diplomatique ou consulaire du Congo dans votre pays, vous devez obtenir une autorisation d'entrée auprès des autorités congolaises, *via* le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, une semaine avant le voyage. **Vous devez à cet effet fournir aux organisateurs de la réunion une copie de votre passeport et votre itinéraire de vol.** Le visa d'entrée est délivré moyennant le paiement de 20 000 francs CFA (FCFA), ce qui équivaut à 35 euros ou à 50 dollars des États-Unis.
- L'administration de l'OMS a pris des mesures pour que tous les participants ayant besoin d'un visa d'entrée puissent en obtenir un à leur arrivée.
- Les services de l'immigration peuvent conserver votre passeport pour la durée du traitement du visa et vous le restituer 24 heures plus tard.
- Les ressortissants des pays de la zone CEMAC n'ont pas besoin de visa d'entrée au Congo ; un passeport en cours de validité suffit.
- Les titulaires de passeports diplomatiques et de laissez-passer des Nations Unies se verront délivrer gratuitement un visa à l'arrivée.
- Vous devez vous munir de la **Note verbale émise par le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique et d'une copie de votre passeport** que vous pourrez présenter aux services de l'immigration.

3. Bagages



Vous êtes priés de conserver vos talons de bagage et de les présenter à la sortie aux fonctionnaires des douanes. Vous pouvez confier le retrait et le port de vos bagages à des manutentionnaires en



uniforme, sous la supervision de chauffeurs du Bureau régional. En règle générale, le prix à payer aux manutentionnaires est de 2000 FCFA.

4. Pour arriver à destination : transport



Transport de l'aéroport à l'hôtel

Les chauffeurs du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique transporteront les participants de l'aéroport à l'hôtel, puis retourneront à l'aéroport et attendront à proximité de la sortie du contrôle des passeports. Ils seront munis d'une pancarte portant l'inscription « OMS/WHO », **selon les itinéraires qui devront être communiqués à l'équipe administrative**, composée de M^{me} Miena MIKAYOULOU (à l'adresse mikayouloum@who.int) et de M^{me} Rosewiter GWATIRINGA (à l'adresse gwatiringar@who.int), avec copie à M. Titus KIOKO (à l'adresse kiokot@who.int).

Transport des participants de leur hôtel vers les locaux du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique

Tous les matins à 7 h 30, tous les participants seront transportés de leur lieu d'hébergement jusqu'aux bureaux de l'OMS, lieu où se tiendra la réunion, et seront ramenés à leur hôtel à la fin de la journée de travail. Aucun service de transport ne sera assuré pendant les pauses-déjeuner, car tous les repas seront servis sur le lieu de la réunion.

5. Hébergement à l'hôtel



Nous avons effectué une **réservation groupée dans deux hôtels (Grand Lancaster et PEFACO) pour tous les participants**, qu'ils soient pris en charge par l'OMS ou par leur institution. Le point de contact à l'hôtel Grand Lancaster est M. Jorfrey Emmanuel OTTIWU, que vous pouvez joindre au numéro +242 06 735 17 05, et le contact à l'hôtel PEFACO est M. VICKY, qui répond au numéro +242 06 985 01 01. **Les participants ayant déjà réservé un autre hôtel sont priés de nous en communiquer l'adresse pour que des dispositions soient prises en vue de leur transport.**

Pour l'attribution des chambres, tous les participants pris en charge par leurs institutions sont priés de communiquer les détails liés à leur vol à M^{me} Rosewiter GWATIRINGA (à l'adresse gwatiringar@who.int) et à M^{me} Miena MIKAYOULOU (à l'adresse mikayouloum@who.int), avec copie à M. Titus KIOKO (à l'adresse kiokot@who.int).

L'Organisation mondiale de la Santé s'acquittera directement des frais d'hébergement et du petit déjeuner de tous les participants pris en charge par le Bureau régional, pour toute la durée de leur



séjour, et du déjeuner pendant les **jours de réunion, du 29 novembre au 1^{er} décembre 2023**. Une déduction de 60 % sera effectuée à cet effet et reflétée sur leur autorisation de voyage. Ce document sera transmis à tous les participants financés par l'OMS. Pour toute demande de clarification, bien vouloir contacter l'équipe en charge de l'administration de la réunion.

Nos chers partenaires et collègues du Siège sont invités à régler leurs factures directement auprès de l'hôtel.

6. Perdiem (indemnité journalière de subsistance) et repas



Des pauses-café (en matinée et dans l'après-midi) et des pauses-déjeuner collectives seront offertes par l'OMS tous les jours de réunion, tandis que les dîners et d'éventuels suppléments seront à la charge de chaque participant.

Veillez noter qu'**aucun perdiem ne sera versé à Brazzaville** (ceci s'adresse aux participants financés par l'OMS). Les participants dont les coordonnées bancaires ne figurent pas dans le Système mondial de gestion (GSM) sont priés **de se faire payer leur perdiem auprès du bureau de pays de l'OMS avant le voyage**. Les participants devront régler les factures de leurs repas du soir et tous autres frais supplémentaires dus à l'hôtel, conformément à la politique de l'hôtel.

7. Reprogrammation/changement de vols



Les pénalités découlant de tout changement de vol sont à la charge des participants. Le personnel administratif de l'OMS ne facilitera les changements de vol que par l'intermédiaire du service des voyage du Bureau régional de l'Afrique.

8. Électricité



Le courant électrique au Congo est de 230 volts AC. Si votre appareil ne fonctionne pas à cette tension. Veuillez-vous munir d'un convertisseur de tension. Vous aurez besoin d'un adaptateur à deux broches, compatible avec les prises couramment utilisées dans le pays.

9. Monnaie





La monnaie locale du Congo est le franc CFA de l'Afrique centrale (XAF). Il est donc recommandé d'utiliser des devises ou la monnaie locale. Actuellement, le franc CFA s'échange en moyenne à 620 francs CFA pour un dollar des États-Unis. Nous recommandons à tous les participants de se munir de la monnaie locale. Toutefois, le dollar des États-Unis et l'euro sont également acceptés.



Services bancaires et change

Un guichet automatique ECOBANK se trouve au rez-de-chaussée, à proximité du couloir qui mène à la salle de conférences n° 2. Ce guichet n'accepte que les cartes du réseau ECOBANK et les cartes VISA. Il est accessible tous les jours, 24 heures sur 24. D'autres guichets automatiques situés au centre-ville fonctionnent également 24 heures sur 24.

10. Vaccination



- ✓ **La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire.**
- ✓ Votre carnet de vaccination vous sera exigé. Par conséquent, veuillez-vous assurer que vos vaccins sont à jour et que vous avez votre carnet de vaccination international avec vous. Ce carnet sera exigé à l'arrivée par les agents du Ministère congolais de la santé.

11. Sécurité




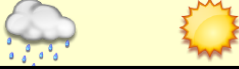


Le Congo ne présente pas de problème de sécurité particulier. Néanmoins, il est conseillé aux visiteurs d'observer les précautions habituelles et élémentaires de sécurité. Le site de sécurité des Nations Unies est accessible à l'adresse <https://dss.un.org>.

12. Climat



La République du Congo se caractérise par un climat tropical. La température moyenne en novembre est de 25° C. Le pays traverse actuellement la saison des pluies.



The seasons :	Average Temperature
February –March : small dry season 	25 °C
April—May : small rainy season 	25 °C
June – September : big dry season 	23 °C
October – January : big rainy season 	25 °C

13. Langues



La langue officielle de la République du Congo est le français. Les deux langues nationales les plus parlées sont le lingala à Brazzaville et dans le nord du pays et le kitouba à Pointe-Noire et dans le sud.

14. Gastronomie



La cuisine congolaise est très variée. Les plats nationaux qui jouissent d'une grande notoriété dans les restaurants sont :

- le saka-saka, fait à base de feuilles de manioc pilées, assaisonnées et mélangées avec de la pâte d'arachide ou de l'huile de palme, et servies avec du riz ;
- le poulet à la moambe (Mossaka), fait à base de poulet bouilli ou rôti, préparé dans une sauce d'arachide ou une sauce épaisse à l'huile de palme, et servi avec du riz ou du plantain pilé ;
- le maboque, fait à base de poisson d'eau douce bouilli dans des épices, du piri-piri (une variété de piment) et autres assaisonnements, le tout enveloppé dans des feuilles ;
- le poulet grillé au piri-piri (ou barbecue) ;
- le ragoût de mouton dans la sauce d'arachides ;
- la salade de feuilles de chou ;
- les tiges d'asperges ;
- le moukalou, une soupe de poisson fumée, consommée avec du koko (feuilles découpées) et de la pâte d'arachide (on utilise parfois du poisson salé).



15. Contacts utiles au Bureau régional



Réception

M. Abdoulaye DOUMBIA, Responsable de la sécurité	Tél. : +242 06 508 10 37
M. ONDONGO ARMEL, Conseiller à la sécurité	Tél. : +242 06 508 10 87
D ^r OTIM, Henry Jonathan	Tél. : +242 06 510 11 95
M ^{me} Minata Traoré, Infirmière	Tél. : +242 06 660 68 08
M ^{me} Marie Paule RUTABUZWA, Responsable des voyages	Tél. : +242 06 660 68 05
M. Abba Abakar El-hadj, Chargé d'administration au sein du groupe organique UCN	Tél. : +242 06 895 77 10
	Tél. : +242 06 566 14 97

16. Points focaux UCN pour la réunion



D ^{re} ACHU, Dorothy	Tél : +242 06 735 68 12
D ^{re} JUMA, Elizabeth	Tél : +242 06 559 81 15
D ^r BESHAN, Abate Mulugeta	Tél : +242 06 534 90 35
D ^{re} MWINZI, Pauline Ngina	Tél : +242 05 626 08 71
M. ABBA, Abakar El-hadj, Chargé d'administration, UCN	Tél. : +242 04 031 93 39
M. KIOKO, Titus, Administrateur du programme	Tél : +242 05 557 89 04
M ^{me} GWATIRINGA, Rosewiter, Assistante administrative	Tél. : +242 06 600 14 86
M ^{me} MIKAYOULOU, Miena, Assistante administrative	Tél. : +242 06 419 42 18

Site Web : <http://www.afro.who.int/>

*Nous souhaitons à tous un agréable séjour à
Brazzaville.*